

LA FRANCE UN PAYS DE FRAUDEURS EN MATIERE DE PRESTATIONS SOCIALES

La fraude

En matière sociale, assurance maladie ou familiale, l'objectif assigné dans le RGPP aux services de l'Etat c'est la recherche de fraudeurs tout azimut, comme si dans ces domaines, le seul point à améliorer était celui-ci.

Le chapitre concernant la maladie commence, il est vrai, par « *Mettre en place des dispositifs de stabilisation automatique de l'assurance maladie reposant sur une meilleure maîtrise des dépenses* », encore un fois nous sommes dans le domaine du comptable.

Il est curieux par ailleurs qu'en terme de fraudes ou d'évasions fiscales (voire encadré) aucune ligne ne soit consacrée au sujet, le regroupement des services au ministère des finances, la diminution de fonctionnaires dans ce cadre là ne permettent peut-être pas de s'y consacrer.

Par contre on affirme dans le document que l'objectif de cette réforme est de baisser les taux d'imposition.

La fraude fiscale et la fraude sur les prélèvements sociaux

Le Conseil des prélèvements obligatoires qui a succédé au Conseil des impôts en avril 2005 s'apprête à rendre public un rapport sur la fraude aux prélèvements obligatoires. Citant ce rapport, le quotidien "Les Echos" paru ce matin chiffre la fraude fiscale et sociale entre 29 et 40 milliards (à peu de chose près l'équivalent de l'impôt sur le revenu)*, ce qui représente entre 1,7 et 2,3% du produit intérieur brut (et qui correspond au déficit de l'ETAT*). Le quotidien économique indique que les deux-tiers du montant de la fraude est imputable aux impôts, avec en tête la fraude à la TVA, qui atteindrait entre 7,3 et 12,4 milliards €. Ce serait dans les secteurs de l'électronique de la téléphonie et du textile que cette taxe serait la plus détournée. Viennent ensuite la fraude à l'impôt sur les sociétés (4,6 milliards), à l'impôt sur le revenu (4,3 milliards) et aux impôts locaux (1,9 milliards). Essentiellement liées à l'ampleur du travail au noir dans l'agriculture, le BTP et l'hôtellerie restauration, les fraudes aux prélèvements sociaux représentent quant à elles entre 8,4 et 14,6 milliards.

(Source Le Figaro 15/10/2007)

* Note du rédacteur